

Metz, le 28 janvier 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouverture des inscriptions pour les Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse au Conservatoire de l'Eurométropole de Metz

La campagne d'inscriptions pour les Classes à Horaires Aménagés Musique et Danse CHAM-CHAD, en primaire, au collège, et pour la filière S2TMD au lycée est ouverte jusqu'au dimanche 2 mars 2025 inclus.

Dispositif unique à l'échelle de la métropole, ces classes à horaires aménagés sont ouvertes aux élèves motivés par la pratique de la musique, de la danse ou du théâtre. Elles offrent l'opportunité de concilier harmonieusement la scolarité avec une pratique artistique exigeante.

Ce dispositif intègre une partie importante des cours des disciplines artistiques suivies dans le temps scolaire en primaire, collège et lycée, en partenariat avec des établissements d'enseignement général publics situés à proximité du conservatoire.

Dans le cadre de ce dispositif mis en place depuis de nombreuses années, le conservatoire collabore étroitement avec l'école primaire Debussy et le collège Taison de Metz. Ce dispositif peut se poursuivre en classe de seconde dans le cadre du partenariat avec le Lycée Fabert, et donner lieu à une orientation en filière technologique spécifique à partir de la classe de première (filière S2TMD).

Les élèves qui suivent ces filières sont exonérés de frais de scolarité au Conservatoire, car ils sont pris en charge par l'Eurométropole de Metz. Les frais de dossier (70 €) sont dus ainsi que d'éventuels frais de location d'instrument. Une motivation et un investissement importants, à la fois sur le plan scolaire, à la fois sur le plan artistique sont requis.



La campagne d'inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 est ouverte jusqu'au dimanche 2 mars 2025 inclus, sur le site internet du CRR : conservatoire.eurometropolemetz.eu

Pour en savoir plus sur ce dispositif, des réunions d'informations sont organisées en présentiel et/ou en visioconférence (dates et lieux disponibles sur le site internet du CRR).

Pour tous renseignements complémentaires, le secrétariat de la scolarité du Conservatoire est disponible au 03-57-88-38-38 ou par e-mail à : conservatoire@eurometropolemetz.eu

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Céline VINCENT | *Attachée de Presse*

03 57 88 32 60 | 07 87 12 04 78 | cvincent@eurometropolemetz.eu



MAISON DE LA MÉTROPOLE • 1 place du Parlement de Metz • CS 30353 • 57011 METZ CEDEX 1
CONSERVATOIRE GABRIEL PIERNÉ • 2 rue du Paradis • 57000 METZ

